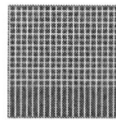
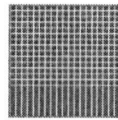
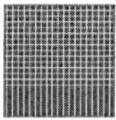
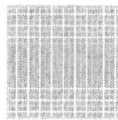
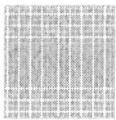
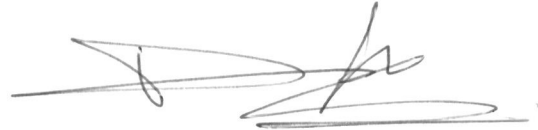


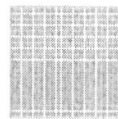
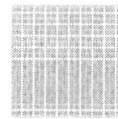
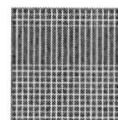
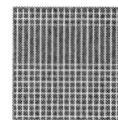
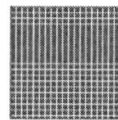
Bordereau attestant l'exactitude des informations - MELUN - 7702 - Documents comptables (B-S)  
- Dépôt le 18/02/2025 - 1803 - 2022 B 02519 - 919 541 870 - 2 PM ELEC

comptes certifiés conformes à l'original



# Etats Comptables et Fiscaux

30/09/2024



# Détail des Comptes

SAS 2PM ELEC

Période du 01/10/23 au 30/09/24

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux 17.00

Bilan Actif (2050)						
	Brut	Amortissements	Net 30/09/2024	Net N-1 30/09/2023	Variation En valeur	Variation En %
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>						
<b>Immobilisations incorporelles</b>						
<b>Immobilisations corporelles</b>						
Inst. tech., matériel et out. industriels	1 500,00	600,00	900,00	1 200,00	-300,00	-25,00
21540000 Matériel industriel	1 500,00		1 500,00	1 500,00		
28154000 Amort mat industriel		600,00	-600,00	-300,00	-300,00	-100,00
Autres immobilisations corporelles	12 000,00	6 684,41	5 315,59	9 315,19	-3 999,60	-42,94
21820000 Matériel de transport	12 000,00		12 000,00	12 000,00		
28182000 Amort. Matériel de transport		6 684,41	-6 684,41	-2 684,81	-3 999,60	-148,97
<b>Immobilisations financières</b>						
Autres immobilisations financières	15,00		15,00	15,00	0,00	
27700000 Actions ou parts propres	15,00		15,00	15,00		
<b>TOTAL (II)</b>	<b>13 515,00</b>	<b>7 284,41</b>	<b>6 230,59</b>	<b>10 530,19</b>	<b>-4 299,60</b>	<b>-40,83</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>						
<b>Stocks</b>						
<b>Créances</b>						
Clients et comptes rattachés	10 236,00		10 236,00	3 740,64	6 495,36	173,64
41100000 Clients	10 236,00		10 236,00		10 236,00	
411000000000 Clients collectifs				3 740,64	-3 740,64	-100,00
Autres créances				142,59	-142,59	-100,00
44566000 TVA deductible				54,59	-54,59	-100,00
44567000 Crédit de TVA à reporter				88,00	-88,00	-100,00
<b>Divers</b>						
Disponibilités	37 427,76		37 427,76	25 484,18	11 943,58	46,87
51211000 Crédit Mutuel	37 427,76		37 427,76	25 484,18	11 943,58	46,87
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>						
<b>TOTAL (III)</b>	<b>47 663,76</b>		<b>47 663,76</b>	<b>29 367,41</b>	<b>18 296,35</b>	<b>62,30</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b>	<b>61 178,76</b>	<b>7 284,41</b>	<b>53 894,35</b>	<b>39 897,60</b>	<b>13 996,75</b>	<b>35,08</b>

# Détail des Comptes

SAS 2PM ELEC

Période du 01/10/23 au 30/09/24

© Sage - Sage 100 Etats comptables et fiscaux 17.00

## Bilan Passif (2051)

	Net 30/09/2024	Net N-1 30/09/2023	Variation	
			En valeur	En %
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital social ou individuel				
10100000 Capital	3 500,00	3 500,00	0,00	
Réserve légale	3 500,00	3 500,00		
10610000 Réserve légale	350,00		350,00	
Report à nouveau	350,00		350,00	
11000000 Report à nouveau (crédeur)	10 320,69		10 320,69	
	10 320,69		10 320,69	
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	<b>10 323,75</b>	<b>10 670,69</b>	<b>-346,94</b>	<b>-3,25</b>
<b>TOTAL (I)</b>	<b>24 494,44</b>	<b>14 170,69</b>	<b>10 323,75</b>	<b>72,85</b>
<b>AUTRES FONDS PROPRES</b>				
<b>PROVISION POUR RISQUES ET CHARGES</b>				
<b>DETTES</b>				
Emprunts et dettes financières divers				
45500000 Cpte courant dos santos		4 000,00	-4 000,00	-100,00
45510000 Cpte courant henriques		2 000,00	-2 000,00	-100,00
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		2 000,00	-2 000,00	-100,00
40100000 Fournisseurs	708,02	4 395,41	-3 687,39	-83,89
Dettes fiscales et sociales	708,02	4 395,41	-3 687,39	-83,89
42100000 Salaires	26 041,89	16 331,50	9 710,39	59,46
42860000 Autres charges à payer	2 775,25		2 775,25	
43100000 Charges sociales	14 000,00	8 500,00	5 500,00	64,71
43860000 Organismes - Autres charges à payer	1 793,64	2 408,08	-614,44	-25,52
44200000 Retenue a la source	7 000,00	3 500,00	3 500,00	100,00
44400000 Etat impôts sur les bénéfices		28,42	-28,42	-100,00
44551000 TVA à décaisser	416,00	1 895,00	-1 479,00	-78,05
Autres dettes	57,00		57,00	
46860000 Charges à payer	2 650,00	1 000,00	1 650,00	165,00
	2 650,00	1 000,00	1 650,00	165,00
<b>COMPTES DE RÉGULARISATION</b>				
<b>TOTAL (IV)</b>	<b>29 399,91</b>	<b>25 726,91</b>	<b>3 673,00</b>	<b>14,28</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	<b>53 894,35</b>	<b>39 897,60</b>	<b>13 996,75</b>	<b>35,08</b>

# Immobilisations

Période du 01/10/23 au 30/09/24

SAS 2PM ELEC

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel	1 500		
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport	12 000		
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>13 500</b>		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	15		
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>	<b>15</b>		
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>13 515</b>		

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels			1 500	
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport			12 000	
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>			<b>13 500</b>	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières			15	
<b>TOTAL immobilisations financières :</b>			<b>15</b>	
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>			<b>13 515</b>	

# Amortissements

SAS 2PM ELEC

Période du 01/10/23 au 30/09/24

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles				
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techn. et outillage industriel	300	300		600
Inst. générales, agencements et divers				
Matériel de transport	2 685	4 000		6 684
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>	<b>2 985</b>	<b>4 300</b>		<b>7 284</b>
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>2 985</b>	<b>4 300</b>		<b>7 284</b>

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>			
Frais d'acquisition de titres de participations			
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>			

MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES		
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Dotations	Reprises
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		
Frais d'établissement et de développement		
Autres immobilisations incorporelles		
<b>TOTAL immobilisations incorporelles :</b>		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES		
Terrains		
Constructions sur sol propre		
Constructions sur sol d'autrui		
Constructions installations générales		
Installations techniques et outillage industriel		
Installations générales, agencements et divers		
Matériel de transport		
Matériel de bureau, informatique et mobilier		
Emballages récupérables et divers		
<b>TOTAL immobilisations corporelles :</b>		
Frais d'acquisition de titres de participations		

<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>		
----------------------	--	--

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES				
RUBRIQUES	Montant net début exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net fin exercice
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursem. des obligations				

# Provisions Inscrites au Bilan

SAS 2PM ELEC

Période du 01/10/23 au 30/09/24

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Amortissements dérogatoires Dont majorations exceptionnelles de 30% Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
<b>PROVISIONS RÉGLEMENTÉES</b>				
Provisions pour litiges Prov. pour garant. données aux clients Prov. pour pertes sur marchés à terme Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour pertes de change Prov. pour pensions et obligat. simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Provisions pour gros entretien et grandes révisions Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres prov. pour risques et charges				
<b>PROV. POUR RISQUES ET CHARGES</b>				
Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres mis en équival. Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. financières Provisions sur stocks et en cours Provisions sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation				
<b>PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION</b>				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>				

# État des Échéances des Créances et Dettes

Période du 01/10/23 au 30/09/24

SAS 2PM ELEC

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
<b>DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	15		15
<b>TOTAL de l'actif immobilisé :</b>	<b>15</b>		<b>15</b>
<b>DE L'ACTIF CIRCULANT</b>			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	10 236	10 236	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices			
État - Taxe sur la valeur ajoutée			
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
<b>TOTAL de l'actif circulant :</b>	<b>10 236</b>	<b>10 236</b>	
<b>CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE</b>			
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>10 251</b>	<b>10 236</b>	<b>15</b>

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	708	708		
Personnel et comptes rattachés	16 775	16 775		
Sécurité sociale et autres organismes	8 794	8 794		
Impôts sur les bénéfices	416	416		
Taxe sur la valeur ajoutée	57	57		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	2 650	2 650		
Dette représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>29 400</b>	<b>29 400</b>		

# Charges à Payer

SAS 2PM ELEC

Période du 01/10/23 au 30/09/24

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Dettes fiscales et sociales	21 000
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	2 650
<b>TOTAL</b>	<b>23 650</b>

# Produits à Recevoir

SAS 2PM ELEC

Période du 01/10/23 au 30/09/24

MONTANT DES PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
<p><b>Immobilisations financières</b></p> <p>Créances rattachées à des participations Autres immobilisations financières</p> <p><b>Créances</b></p> <p>Créances clients et comptes rattachés Personnel Organismes sociaux État Divers, produits à recevoir Autres créances</p> <p><b>Valeurs Mobilières de Placement</b></p> <p><b>Disponibilités</b></p>	
<b>TOTAL</b>	

## 2 PM ELEC

**Société par Actions Simplifiée**  
**au capital de 3 500 €uros**

**Siège social : 43, rue de Pontault**  
**77330 – OZOIR LA FERRIERE**

**SIREN : 919541870**

### **PROCES-VERBAL**

### **DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE**

### **DU 29 DECEMBRE 2024**

Le vingt-neuf décembre, à dix-neuf heures, les actionnaires se sont réunis au siège social, en assemblée générale ordinaire sur convocation de la présidence.

Sont présents :

***Monsieur DOS SANTOS Paolo,***

Détenteur de 1 800 actions, ci ..... 1 800 actions

***Monsieur HENRIQUES Mickael,***

Détenteur de 1 700 actions, ci ..... 1 700 actions

Total des actions présentes : 3 500 actions en pleine propriété sur les 3 500 actions composant le capital social.

***Monsieur DOS SANTOS Paolo*** préside la séance en qualité de Président.

Le Président constate que les actionnaires sont présents ou représentés ; en conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport de la présidence ;
- le texte des projets de résolutions.

Le Président déclare que tous les documents prescrits aux articles R 223-18 et R 223-19 du Code de commerce ont été adressés aux actionnaires et tenus à leur disposition au siège social pendant le délai de quinze jours ayant précédé l'assemblée.

L'assemblée sur sa demande lui donne acte de sa déclaration et reconnaît la validité de la convocation.

Puis le Président rappelle que l'assemblée est réunie à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion sur l'activité de la Société ; Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le *30 septembre 2024* et quitus à la présidence ;
- Affectation du résultat ;
- Rapport spécial du Gérant sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce, approbation de ces conventions ;

Le Président donne lecture du rapport de la présidence et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions inscrites à l'ordre du jour.

#### **PREMIERE RESOLUTION – Approbation des comptes**

L'assemblée générale, après avoir pris connaissance du rapport de gestion de la présidence sur l'activité de la Société et les comptes annuels de l'exercice clos le *30 septembre 2024* approuve ledit rapport de gestion ainsi que l'inventaire et les comptes annuels de l'exercice clos le *30 septembre 2024* lesquels font apparaître un bénéfice de *10 324 Euros*.

En conséquence, l'assemblée générale donne quitus entier et sans réserve à la présidence de l'exécution de son mandat pour l'exercice écoulé.

*Cette résolution mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

#### **DEUXIEME RESOLUTION – Affectation du résultat**

L'assemblée générale décide d'affecter *le bénéfice* de l'exercice s'élevant à *10 324 Euros*, comme suit :

- au poste « report à nouveau » 10 324 Euros

#### **Rappel des dividendes distribués**

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts, nous vous rappelons qu'il n'a pas été procédé à une distribution de dividendes, au titre des trois précédents exercices.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

### **TROISIEME RESOLUTION – Conventions réglementées**

L'assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport de la présidence mentionnant l'absence de conventions de la nature de celles visées à l'article L.223-19 du code de commerce, en prend acte purement et simplement.

*Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.*

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à vingt heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Gérant et par tous les actionnaires présents.

Le Président

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'D. A. S.', written in a cursive style.

Les actionnaires

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'C. H.', written in a cursive style.